



AGRETIS a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé
www.agretis.be - info@agretis.be
Rue des Anneuses, 49
B-4860 Wegnez
N° vert : 0800/210.95 - Tél. Fax : 087/68 73 11

Agent-visiteur :

Numéro de rapport :

Date :

N° commande :

BILGIC BEYAZIT
2021/2019.22031.02
22.03.2019
SERUM ELEC

CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

Renseignements d'identification

Adresse de l'installation: Rue Croixeva n°31 5^e étage B-4300 Veurnes
Type de locaux: Appartement domestique 3e étage, Résidence Ecole
Propriétaire: [redacted] Demandeur: SERUM ELEC
Distributeur d'électricité: OKES
Installateur: SERUM ELEC
N° TVA / carte d'identité: BE0807535094 /
Code EAN: [redacted] Non communiqué

Type de contrôle: Conformément aux exigences du règlement général sur les installations électriques (RGIE)

Art 270
 Conformité / Mise en service
 Modification / extension
 Installation provisoire / chantier
 Installation photovoltaïque
 Art 271/271Bis : contrôle périodique
 Art 276 : renforcement
 Art 276 Bis : Vente habitation
 Art 278 : dérogations
 Art 86 Art 87 Art 88 BA4-BA5

Données générales de l'installation électrique :

Numéro métrologique: NM 033 14 Numéro compteur: 5065929 Index jour: 444941 Index nuit: 1
Tension nominale: 2 x 230 V 3 x 230 V 3 x 400 V + N Protection générale du branchement - Existante: 20 A - Prévue: 1 A
Colonne d'alimentation principale: 4 x 6 mm² Type: XVB Différentiel général: 40 mA 300 mA / type: AC
Nombre de tableaux: 2 Nombre de circuits terminaux: 20 Type de prise de terre: Boucle piquets
Compteur certificats verts: N° Classe compteur vert/ MID: Index: kwh Puissance totale: kVA
Numéro de série onduleur: Nombre de panneaux photovoltaïques:

Description de l'installation :

TDM 1/5^e étage Dif 40A/30mA 40is 30A TRI protection ligne
TDM 1/5^e étage 01 Dif 40A 30mA 12 circuits

Mesures et contrôles :

Résistance de dispersion prise de terre: 5 Ω Test du différentiel: en ordre pas en ordre
Isolement général: 2030 MΩ Test de défaut: en ordre pas en ordre
Test de continuité: en ordre pas en ordre Plombage du différentiel: en ordre pas en ordre
Protection surintensité: en ordre pas en ordre Etat du matériel fixe: en ordre pas en ordre
Protection à courant différentiel résiduel: en ordre pas en ordre Schémas: en ordre pas en ordre

Résultats : Remarques (R) - Infractions (I) :

Liste des numéros d'infractions : voir verso

O R - O I
O R - O I
O R - O I
O R - O I
O R - O I
O R - O I

Le contrôle ne porte que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Conclusion:

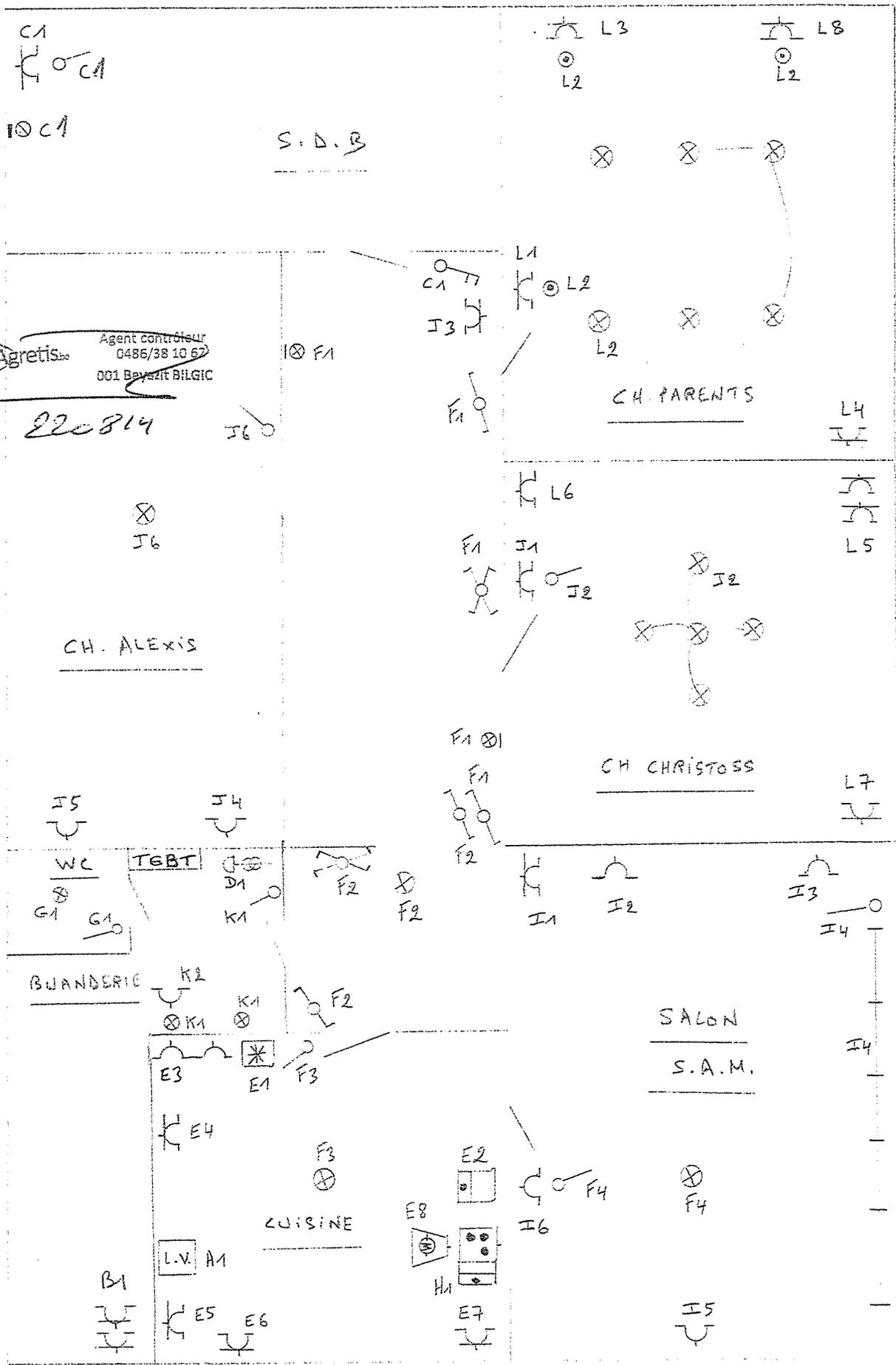
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (R.G.I.E).
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur du 08/12/19
 L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (R.G.I.E).
Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le 1/1/19
Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Nombre d'annexes : Schéma unifilaire
 Schéma d'implantation

Cachet gestionnaire

Agretis
Agent contrôleur
2021/2019.22031.02
Bilgic Beyazit

Le PV de visite de contrôle doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et toute modification intervenant dans l'installation électrique doit être renseignée dans le dossier.
Le Service Public Fédéral ayant l'Énergie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et/ou, directement ou indirectement à la présence d'électricité.
Dans le cas où une infraction a été constatée lors d'une visite de contrôle, il est obligatoire de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme afin de vérifier la disparition des infractions au terme d'un délai de 15 jours. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès verbal de visite de contrôle à la direction générale de l'énergie préparée à la suite de visites de installations électriques domestiques.



SYMBOLES

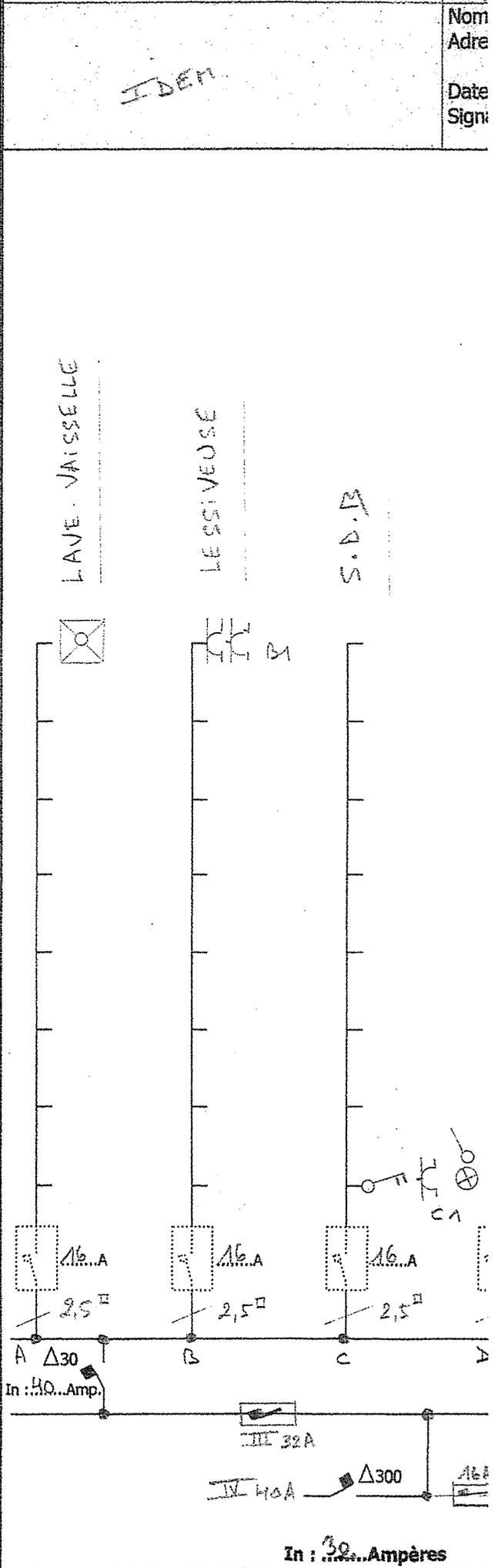
Adresse de l'installation :

Pro

Nom
Adra

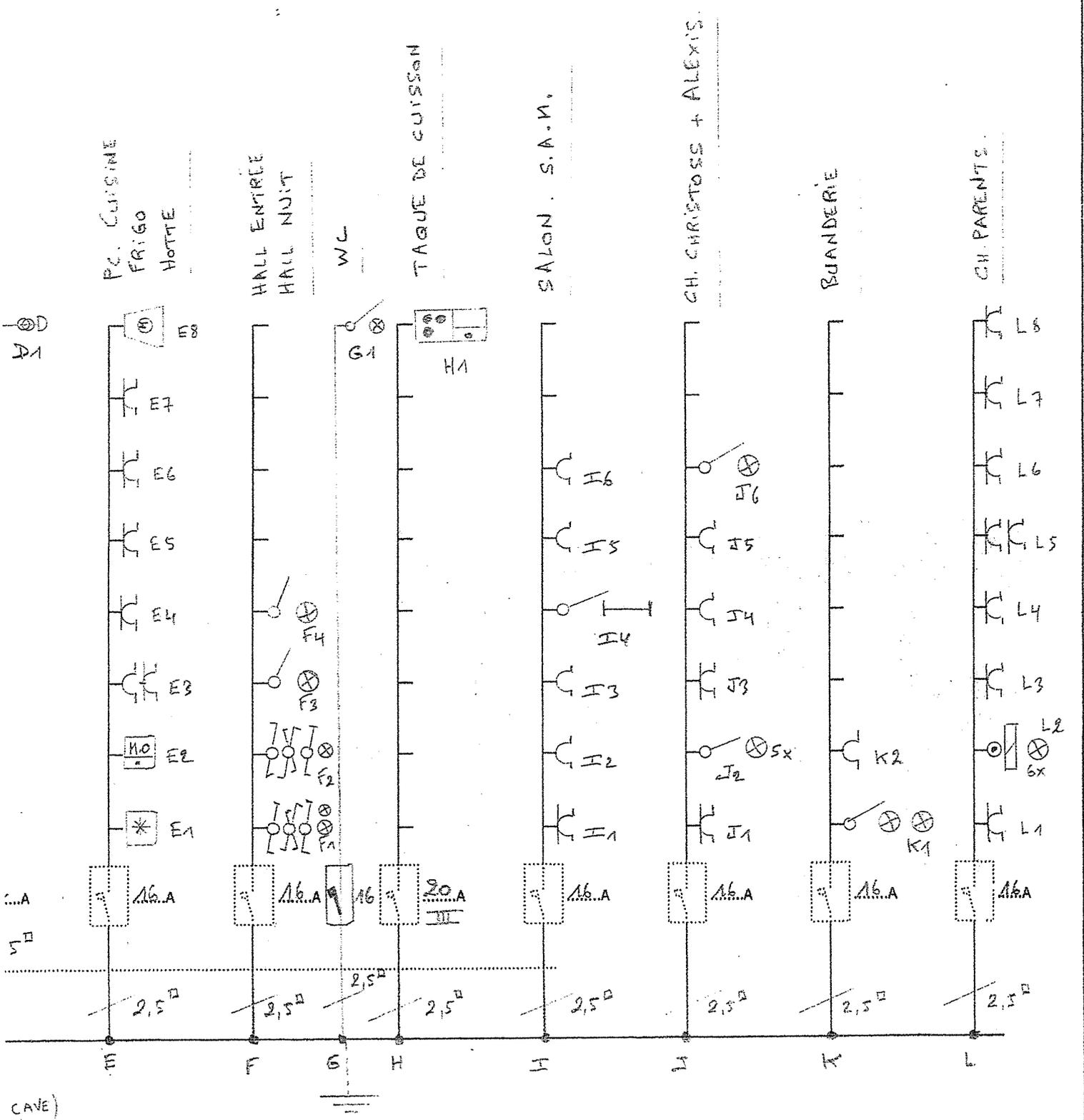
Date
Signi

| Appareillages électriques | Prises de courant |
|---|---|
| Coffret de répartition avec 5 canalisations (exemple) | Socle de prise de courant. Symbole général |
| Boîte, boîte d'encastrement. | Socle pour 3 prises de courant |
| Boîte de raccordement, de dérivation | Socle de prise de courant semi-étanche, étanche ou hermétique |
| Coffret de branchement | Socle de prise de courant avec contact pour conducteur de protection (terre) |
| Barrette de terre | Socle de prise de courant avec protection "enfant" |
| Canalisations | Socle de prise de courant avec "terre" et protection "enfant" |
| Canalisation, symbole général | Socle de prise de courant avec interrupteur bipolaire |
| Canalisation souterraine | Socle de prise de courant avec interrupteur bipolaire de verrouillage |
| Canalisation aérienne | Socle de prise de courant avec transfo de séparation des circuits (ex.: rasoir) |
| Canalisation dans un conduit | Appareils d'utilisation |
| Exemple d'un faisceau de six conduits | Point d'attente d'appareil d'éclairage (avec canalisation), Point lumineux |
| Canalisation encastrée dans une paroi | Point d'attente d'appareil d'éclairage en applique murale |
| Canalisation apparente posée sur une paroi | Luminaire à fluorescence, symbole général. |
| Canalisation placée dans un conduit encastré dans une paroi | Luminaire à 3 tubes fluorescents |
| Deux canalisations | Projecteur, symbole général |
| (n) canalisations | Luminaire avec interrupteur unipolaire incorporé |
| Canalisation à 3 conducteurs | Appareil d'éclairage de sécurité sur circuit spécial |
| Canalisation à (n) conducteurs | Bloc autonome d'éclairage de sécurité |
| Dispositifs de protection | Sonnerie |
| Coupe-circuit à fusible d'une intensité nominale de 16 Ampères | Vibreux, trembleur |
| Disjoncteur In = 20 Ampères | Trompe, corne |
| Différentiel : $\Delta I_n = 300$ mA | Sirène |
| Prise de terre, mise à la terre | Horloge |
| Interrupteurs | Horloge-mère |
| Interrupteur. Symbole général | Gâche électrique de porte |
| Interrupteur à lampe témoin | Ventilateur |
| Interrupteur unipolaire à ouverture retardée | Appareil de chauffage |
| Interrupteur bipolaire | Appareil de chauffage à accumulation |
| Interrupteur tripolaire | Appareil de chauffage à accumulation avec ventilateur incorporé |
| Commutateur unipolaire (deux circuits d'un seul endroit) | Chauffe-eau électrique |
| Interrupteur unipolaire va-et-vient (à deux directions) | Chauffe-eau à accumulation |
| Interrupteur bipolaire va-et-vient (à deux directions) | Appareil électroménager fixe, symbole général |
| Commutateur intermédiaire pour va-et-vient (associé à deux interrupteurs) | Cuisinière électrique |
| Gradateur | Four à micro-ondes |
| Interrupteur unipolaire à tirette | Four électrique |
| Interrupteur unipolaire à lampe. (brille lorsque l'appareil est en service) | Lessiveuse |
| Bouton poussoir | Séchoir |
| Bouton poussoir à lampe | Lave-vaisselle |
| Minuterie | Frigo |
| Interrupteur horaire | Congélateur, surgélateur |
| Télérupteur | Moteur |
| Thermostat | Transformateur |
| Dispositif de verrouillage électrique par serrure | Compteur |



In : 30 Ampères

| | | |
|---|---|---|
| Maître : M. LAURENIX, 3 1.800 VERVIERS. | Installateur : Nom: SEVAL. ELEC SRL Adresse: 4.800 VERVIERS Date: 4.800 VERVIERS Signature: TVA ou C.T.: | Délégué de l'organisme agréé : Nom: Date: Agretis Agent contrôleur 0486/38 10 62 001 Bevaak BilGIC Signature: 22/08/14  |
|---|---|---|



Tension : 3 x 230 Volts